



Diplôme d'Université en Education Thérapeutique

De la dispensation à la coordination

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse au personnel de santé exerçant à l'hôpital, en libéral ou au sein de structures et institutions médicales et médico-sociales, impliqué dans l'éducation thérapeutique des patient-es (réseaux de santé ou de soins, CSAPA, CAARUD...) et plus largement, à tout personnel en lien avec les patient-es vivant avec une pathologie chronique.

Exemples de personnel concerné : médecins, pharmacien-nes, infirmier-ères, diététicien-nes, kinésithérapeutes, podologues, ergothérapeutes, orthophonistes, sages-femmes, aides-soignant-es, psychothérapeutes, éducateur-rices médico-sportif-ves ou spécialisé-es...

La formation est également ouverte aux représentantes et représentants des associations d'usagers ainsi qu'aux patientes et patients expert-es issu-es d'associations agréées (nous contacter pour plus d'informations).

Un diplôme de niveau bac + 2 est demandé. Les personnes qui ne sont pas titulaires du diplôme mais qui peuvent justifier d'acquis personnels et professionnels équivalents peuvent candidater en mettant en avant ces acquis dans le dossier de candidature.

MODALITÉS D'ADMISSION

Le dossier de candidature est disponible à partir du 02 mars 2026 en cliquant sur "Demander un dossier de candidature" depuis notre site www.sfc.unistra.fr sur la page du diplôme ou auprès de Céline Ohrel à l'adresse mail : c.ohrel@unistra.fr.

Il est à retourner dûment complété par mail au plus tard le 15 juin 2026.

Avis de la commission après examen du dossier de candidature et de la lettre de motivation situant le projet du candidat et du CV.

CONTEXTE ET POINTS FORTS

L'augmentation du nombre de personnes porteuses d'une ou plusieurs pathologie-s chronique-s, la fréquence de non-observance concernant les soins médicamenteux et autres, soulignent la nécessité de mise en œuvre d'actions éducatives. La posture éducative est une des clefs de réussite pour permettre un travail en partenariat avec le patient et son entourage, avec pour objectif l'optimisation de la prise en charge.

Points forts du diplôme :

- > Acquisition du niveau 1 en entretien motivationnel
- > Méthodes de formation faisant appel à des apprentissages actifs et faisant interagir des professionnels de différentes disciplines
- > Situations présentées au plus proche des expériences de terrain et de la politique régionale
- > Construction d'un programme d'ETP pendant la formation

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Concevoir des actions d'éducation thérapeutique du patient
- > Mettre en œuvre et développer des actions d'éducation thérapeutique du patient
- > Evaluer des actions d'éducation thérapeutique du patient
- > Permettre aux personnes et leur entourage vivant avec une ou plusieurs maladies chroniques de mieux gérer à long terme leur(s) maladie(s) et leur(s) traitement(s).
- > Former des référents qualifiés pouvant être force de propositions dans la mise en place de projet en santé.
- > Communiquer en favorisant la posture réflexive.
- > Mener un entretien motivationnel.
- > Coordonner un programme ETP.
- > Construire et animer une équipe autour d'un programme ETP.
- > Concevoir et développer des actions d'éducation thérapeutique du patient.

PROGRAMME

- > Situer l'ETP : place et évolution de la prévention dans la politique de santé nationale et régionale dans le contexte de restructuration et de l'articulation des organisations. Favoriser les structurations innovantes et les liens ville-hôpital
- > Prendre en compte les déterminants en santé : point de vue des patients et des professionnels
- > Intégrer les modalités présentiels/distanciels dans mon programme
- > S'accorder avec la personne malade sur ses besoins pour co-construire un projet d'éducation thérapeutique personnalisé
- > Communiquer avec le patient : acquérir le niveau 1 en entretien motivationnel pour favoriser l'écoute réflexive afin de mieux comprendre et collaborer avec le patient et/ou son entourage
- > Communiquer autour du programme : au sein de l'équipe ETP et sur l'expérience
- > Evaluer et réajuster la démarche éducative. Analyser les résultats en équipe ETP, avec le patient et/ou son entourage. Partager l'information en interdisciplinarité pour une amélioration de la prise en charge.
- > Construire, gérer et évaluer un programme en interdisciplinarité.

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques, table ronde, initiation aux différentes techniques, mise en situation (simulation), exercices pratiques. Des supports seront mis à disposition des participants.

VALIDATION DU DIPLÔME

Pour l'obtention du diplôme, les candidats doivent participer à l'ensemble des cours, il sera toléré 2 jours d'absence sur la totalité de la formation. Rédiger et soutenir un mémoire.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Pierre VIDAILHET, Professeur à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, Pôle de Psychiatrie, Santé mentale et Addictologie, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Courriel : pierre.vidailhet@chru-strasbourg.fr

COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE

Mme Catherine HERDT, Directrice, Coordinatrice Régionale de l'Espace Ressources ETP Grand Est. Courriel : c.herdt@etp-grandest.org

INTERVENANTS

Professionnels et professionnelles impliqués dans l'éducation thérapeutique (coordonnateur-rices de programmes, médecins, infirmier-ères...) et patients et patientes expert-es.

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Durée : 119 heures

En 2026-2027

Référence : CPR26-0332B

> Du 12 octobre 2026 de 14h à 17h30 et du 13 au 16 octobre 2026 journée

> Du 17 novembre au 20 novembre 2026

> Le 11 janvier de 14h à 17h30 et du 12 au 15 janvier 2027 journée

> Du 2 mars au 05 mars 2027.

> Soutenances en décembre 2027.

Tarif

2520 €

1260 € pour les inscrits qui sont eux même patients (experts) et représentants d'association d'usagers uniquement

Lieu

Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg

Renseignements et inscriptions

Céline OHREL

Tél : 03 68 85 49 24

c.ohrel@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.